

عن عمرو بن شعيب، عن أبيه، عن جده، قال: قضى رسول الله صلى الله عليه وسلم في رجل طعن رجلاً بقرنٍ في رجله، فقال: يا رسول الله، أقدني، فقال له رسول الله صلى الله عليه وسلم: "لا تعجل حتى يبرأ جرحك"، قال: فأبى الرجل إلا أن يستقيده، فأقاده رسول الله صلى الله عليه وسلم منه، قال: فخرج المستقيده، وبرأ المستقاد منه، فأتى المستقيده إلى رسول الله صلى الله عليه وسلم، فقال له: يا رسول الله، عرجتُ، وبرأ صاحبي؟ فقال له رسول الله صلى الله عليه وسلم: "ألم أمرك ألا تستقيده، حتى يبرأ جرحك؟ فعصيتني فأبعدك الله، وبطل جرحك" ثم أمر رسول الله -صلى الله عليه وسلم، بعد الرجل الذي عرج - من كان به جرحٌ أن لا يستقيده حتى تبرأ جراحته، فإذا برئت جراحته استقاده.



‘Amr ibn Shu'ayb relate, d’après son père, d’après son grand-père : « Le Messenger d’Allah (sur lui la paix et le salut) a jugé le cas d’un homme qui, à l’aide d’une corne, avait planté un [autre] homme dans son pied. Ce dernier dit alors : "Ô Messenger d’Allah ! Applique le talion en ma faveur !" Mais, le Messenger d’Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : "Ne t’empresse pas jusqu’à ce que ta blessure guérisse !" » [Le rapporteur du hadith] dit : « L’homme refusa, il ne faisait que demander l’application du talion. Alors, le Messenger d’Allah (sur lui la paix et le salut) appliqua le talion en sa faveur. Mais, celui qui avait demandé l’application du talion devint boiteux tandis que celui à qui l’on avait appliqué le talion finit par guérir. Alors, celui qui avait demandé l’application du talion se rendit



auprès du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) et lui dit : "Ô Messenger d'Allah ! Je suis devenu boiteux tandis que mon compagnon a guéri ! - Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui dit : Ne t'avais-je pas ordonné de ne pas demander l'application du talion jusqu'à ce que ta blessure ne guérisse ? Mais tu m'as désobéi, Allah t'a éloigné et maintenant ta blessure est devenue handicapante !" Ensuite, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna d'éloigner l'homme qui était devenu boiteux et [qu'à l'avenir] quiconque serait blessé ne devait pas demander l'application du talion jusqu'à ce que sa blessure guérisse. Et qu'une fois celle-ci guérie, à ce moment-là, il pouvait demander l'application du talion. »

Rapporté par Ahmad
Jugement : Authentique